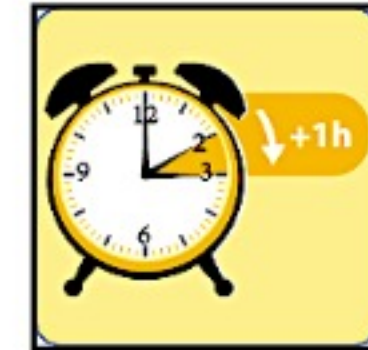


Allumage des bougies: 17h36
Minha / Kabalat Chabbat: 17h35
Cha'harit: 8h15
Minha: 17h20
Seouda Chlshit / Arvit:
Sortie du Chabbat: 18h41
Rabbenou Tam: 19h09



Avancer l'heure
dans la nuit du 12
au 13 mars

JOURS DE LA SEMAINE

Dimanche: Cha'harit: 7h30
Minha: 17h30 suivie d'Arvit

Lundi / Mardi / Vendredi
Cha'harit: 6h00 - 7h00
Minha: 17h30 suivie d'Arvit

Mercredi 16 Mars

Jeûne d'Esther:
Début: 5h49 - Fin: 19h31

Minha: 18h15 suivi d'Arvit
et Méguila Esther

Jeudi 17 Mars

Cha'harit: 7h00 suivi
de la Méguila Esther
10h00 et 16h30:
Méguila Esther pour les femmes
Minha: 17h15

Michté Purim: 17h30 suivi d'Arvit

CHABBAT 12 MARS 2022 - 9 ADAR II 5782

Vol.9 - No.24



PARACHA VAYIKRA CHABBAT ZAKHOR

LES SACRIFICES EXPIATOIRE DE LA COMMUNAUTÉ

EN BREF Lévitique 1, 1 - 5, 26

Dieu s'adresse à Moïse de la Tente d'assignation pour lui communiquer les lois régissant les offrandes apportées au Sanctuaire. Elles comprennent :

- ❖- L'holocauste (*olah*) qui, après son abattage, est entièrement consommé sur l'Autel, « odeur agréable à l'Eternel ».
- ❖- L'oblation (*min'ha*), offrande de fleur de farine, d'huile et d'encens, dont il existe cinq sortes.
- ❖- Le sacrifice de paix (*chelamim*) dont la viande est consommée par celui qui l'apporte après que certaines parties en ont été brûlées sur l'Autel et d'autres, données aux Cohanim (les prêtres).
- ❖- Les sacrifices d'expiation (*'hatat*) des fautes commises par le Grand Prêtre, par la communauté toute entière, par le Roi ou par un particulier.
- ❖- Le sacrifice de culpabilité (*acham*) qu'apportent notamment celui qui détourne de leur usage des biens du sanctuaire, celui qui est en situation de doute quant à une transgression qu'il a pu commettre ou encore celui qui a commis une « trahison envers Dieu » en jurant de façon mensongère, à propos d'argent qu'on lui réclame, au détriment de son prochain.

(fr.chabad.org)

Aphorisme de nos Sages

13. Il arrive qu'une âme descende ici-bas et vive soixante-dix ou quatre-vingts ans uniquement pour rendre à un Juif un service d'ordre matériel, et certainement d'ordre spirituel.



Rabbin Jérémie Asseraf



LE BIEN-ÊTRE D'AUTRUI

Les bases nationales et matérielles du peuple étant établies, Moïse va se consacrer à sa mission essentielle, faire de ce peuple, grâce aux commandements de la Torah « un peuple de prêtres et une nation sainte ». L'appel de Dieu à Moïse « Vayiqra ויקרא », qui a donné son nom au troisième livre de la Torah, revêt un caractère particulièrement solennel. Il marque que le contenu de ce message central définit le caractère spécifique du peuple d'Israël, au niveau matériel aussi bien qu'au niveau spirituel. La sainteté d'Israël couvre tous les domaines de la vie du peuple, l'habillement, la nourriture, le comportement intime et le comportement social. Aucun domaine n'est laissé à la discrétion de l'individu ou à son choix. Les normes sont précisées tout au long des cinq livres de la Torah et imprégnées par l'esprit du Lévitique, de la notion de korbane, du sacrifice de soi, de l'homme face à Dieu dont le sacrifice d'animaux en est le symbole. L'homme selon la Torah est un être entièrement dévoué à son Créateur ainsi qu'il le rappelle matin et soir dans le Shema' Israël « Tu aimeras l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tous tes moyens » même s'il faut lui donner son âme, mourir pour Lui. Mais la Torah dans son essence, a pour objectif que l'homme vive pour servir Dieu selon sa divine Volonté.

LA NOTION DE SACRIFICE.

Le fait que l'animal serve d'expiation à l'homme nous interpelle. Puisque c'est l'homme qui a fauté, c'est sa chair et son sang qui devraient être présentés sur l'autel. En quoi égorger un animal peut-il racheter la faute de l'homme. Une remarque s'impose pour comprendre le sacrifice d'animaux. Dans le monde que Dieu a créé, les matières sont hiérarchisées : le דומם Domème, le minéral, désigne la terre qui sert de support et de source de nourriture pour le « règne végétal ». צומחה Le Tsoméah, le règne végétal inclut

tout ce qui pousse en terre , et dont certaines espèces servent de nourriture aux animaux et aux êtres humains. Le חי Haya,(le vivant), le règne animal désigne tout ce qui vit sur terre, animaux, volatiles, insectes qui se nourrissent d'animaux de volatiles ou d'insectes et enfin le מדבר medabèr, l'homme parlant tire profit de tout ce qui le précède pour assurer sa survie. Au-dessus de ces quatre catégories naturelles, nos Sages placent Israël qui donne son sens à chaque chose et peut la sanctifier. Bien sûr la question des sacrifices est toujours délicate car l'ensemble des rites sacrificiels peut choquer à l'instar de la manière dont la viande que nous mangeons qui est le résultat de la mise à mort d'un nombre considérable d'animaux, chose à laquelle on ne pense que rarement. Cependant certains grands maîtres comme Maïmonide pensent que l'évolution du judaïsme va dans le sens de la disparition des sacrifices d'animaux, qui de toute façon disparaissent dès la destruction du second temple. Depuis la destruction du second temple, nous avons les trois prières quotidiennes instituées par nos Sages pour rappeler les sacrifices selon le dicton :ouneshalma Parim Sefaténou « Nous payerons des bœufs avec nos lèvres », mais aussi, la table familiale remplace l'autel des sacrifices. Ainsi qu'il est dit : "ה לפני אשר השלחן זה". Avant de se mettre à table, on procède à un certain nombre de rites : Ablution des mains, bénédictions sur le pain , sur le vin , consommation d'aliments purs , le tout agrémenté de l'étude de la Torah et du service dans le Temple qui remplace les sacrifices comme l'enseigne Rèch Laquich dans le traité Menahot, 110a. Maïmonide voyait dans les sacrifices d'animaux, le moyen d'orienter l'esprit et le cœur de l'homme vers le Créateur en les



**CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l. ET A ÉTÉ COMANDITÉ PAR:**
1- MM. JOSEPH, CHARLES, MAURICE & GABY ZAGURY POUR LA NAHALA
DE LEURS MÈRE RAHEL ZAGURY Z"l.
2- MM. MARCEL, HENRY, SAMY, JACKY & ESTHER ACOCA POUR LA NAHALA
DE LEURS PÈRE ABRAHAM ACOCA Z"l
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN

détournant des idoles. En effet, Les idolâtres de l'Antiquité attribuaient aux sacrifices des vertus particulières comme par exemple d'apaiser la colère de leurs dieux vengeurs, assoiffés de sang. Rien de tout cela dans la Torah qui voit dans l'offrande d'animaux le moyen de se rapprocher de Dieu, en offrant aussi aux prêtres la possibilité de se nourrir.

PROCHE ET PROCHAIN

Se rapprocher de Dieu, signifie dès lors être attentif à la faim et à la soif de l'autre homme, dans tous les domaines, matériels et spirituels. C'est d'ailleurs le sens premier du mot קרבן qorbane que l'on traduit par sacrifice, et qui vient de la racine קרב qarov « proche » au sens de proximité, mais aussi de « proche » au sens de « prochain » Il est intéressant de constater que le nom employé à propos des sacrifices est le Tétragramme YHWH, l'attribut de miséricorde de Dieu, comme pour rappeler : ki lo yahpots bémot harasha' : « Dieu ne désire pas la mort du méchant, mais qu'il revienne de sa voie mauvaise et qu'il vive ». C'est ce qui explique l'emploi de Mikème dans la phrase « Si un homme (adam) de vous (Mikème) veut présenter une offrande à Dieu YHWH », peut être interprété ainsi selon le sens littéral « si un homme d'entre vous » ou alors sur le plan allégorique « si l'offrande vient de vous-même, du plus profond de vous-même, si elle représente un effort sincère de vous rapprocher de Dieu et des hommes, alors elle est considérée comme une offrande à Dieu-YHWH. En revanche, si vous vous contentez d'exécuter le ce geste mécaniquement, alors elle restera votre offrande (Tanya). De plus, en employant le mot adam pour dire quelqu'un, la Torah veut attribuer à tout homme la faculté d'offrir un sacrifice à l'Éternel, comme le confirme le roi Salomon lors de l'inauguration du Temple « pour l'étranger qui ne fait pas partie du peuple d'Israël et qui viendrait de loin pour honorer l'Éternel » (1 Rois 8, 41).

RAPPROCHER AUTRUI DE LA SHEKHINA

Le Or Hahaïm interprète le début de cette Paracha et la possibilité d'offrir un sacrifice à Dieu, à la manière du Midrach. Cette interprétation originale parle du caractère d'un sacrifice d'un genre particulier que l'on pourrait qualifier de prosélytisme interne. Hillel en fait allusion dans les Pirqué Avot en disant « Sois

des disciples d'Aaron, aimant la paix et poursuivant la paix, aimant les en les « rapprochant » de la Torah. » (PA 1,12) Or Hahaïm interprète le texte ainsi : Adam ki yaqriv mikèm, « une personne qui fait rapprocher de Dieu, ceux d'entre vous » qui en sont éloignés et que Dieu aimerait voir proches de lui, ceux-là sont les vrais qorbane lashem, les véritables offrandes agréables à Dieu. Et voici la preuve que Dieu attache de l'importance à cette mission pour ceux qui en ont la possibilité : il est écrit dans le Traité Yoma 87a kol hamezaké èt harabim « Quiconque a une bonne influence sur la conduite d'un grand nombre de gens, aucune occasion de pécher ne viendra le tenter. »

SE RAPPROCHER DE LA SHEKHINA EN SE RAPPROCHANT D'AUTRUI

Or Hahaïm (Rabbi Haim Ben Attar 1696-1743) rappelle que Dieu ne s'est pas adressé publiquement à Moïse durant 38 ans. Cette fois, Dieu adresse un appel à Moïse avec de grands honneurs pour le rapprocher de la Shekhina, de la Présence divine, afin de suggérer au peuple, à ceux qui en ont la possibilité, d'aller au-devant de ceux qui se sont éloignés volontairement ou par ignorance pour les rapprocher de la Shekhina. Celui qui ne fait que penser égoïstement à son salut, n'agit pas selon l'esprit de la Torah, qui affirme que l'homme ne se construit que dans son rapport à autrui. C'est ce que suggèrent les Tables de la loi, la Table de droite définit les devoirs envers Dieu, la Table de gauche détermine la relation de l'homme à autrui. La personne que Dieu aime est celle qui harmonise les deux tables en étant fidèle aux commandements divins et en même temps, en demeurant ouvert aux besoins matériels et aux aspirations spirituelles d'autrui, ainsi qu'il est dit dans les Pirqué Avot : Im ein ani li mi li ? « Si je ne me soucie pas de moi-même qui s'en souciera ? », oukshéani le'atsmi ma ani ? « Mais si je ne suis que pour moi (égoïstement), que suis-je ? » (P. Avot 1, 14). Il ne suffit pas d'améliorer sa conduite et se maintenir sur le droit chemin, il faut aussi y entraîner les autres (Midrach Shmouel). Se soucier du bien-être d'autrui est le véritable secret du bonheur dans le couple, au sein de la communauté et de la cité, et c'est en définitive l'offrande la plus précieuse aux yeux du Créateur (TORAH-BOX)



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

DAVID ASSAYAG Z"L	10 ADAR II 13 MAR.
ABRAHAM MEIR AMAR BAR AICHA Z"L	11 ADAR II 14 MAR.
ABRAHAM ACOCA Z"L	12 ADAR II 15 MAR.
RAHEL ZAGURY Z"L	13 ADAR II 16 MAR.

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: 1- M. Emile, Jacob & Suzanne Assayag pour la nahala de leurs père David Assayag Z"L.
2- MM. Marcel, Henry, Samy, Jacky & Esther Acoca pour la nahala de leurs père Abraham Acoca Z"L

RAPPEL

Mardi 15 Mars 2022 aura lieu la séouda pour le mois de M. Joseph Bitton Z"L

Kollel Hékhhal Shalom dédié à la mémoire de Éliran Elbaz Z"L et à la mémoire de Yaacov Saltiel Z"L

DIMANCHE: 20h30 - Gémara -

Rav Méguira - Hommes

LUNDI: 20h00 - Halakha / Perkei Avot -

Rav Asseraf - Dames

LUNDI: 20h00 - Études Basé Sur Les Écritures du

Rav David Ménaché -

Charles Abikhzer Hommes

MARDI: 20h00 - Conférence du Mardi

Rav Asseraf Congrégation

Tout Public

MERCREDI: 20h00 - Paracha

Rav Méguira - Hommes

JEUDI: 19h30 - Cours pour jeunes étudiants

Rav Asseraf- Hommes

Tous les matins Chiour de DAF HAYOMI après le 2ième office

Zakhor - en bref Deutéronome 25, 17-19

Ce Chabbat étant celui qui précède **Pourim**, lorsque nous célébrons le fait que le complot d'Haman l'Amalékite pour détruire le peuple juif fut déjoué, nous rajoutons à la lecture de la paracha de la semaine celle de la paracha de « Zakhor » (Deutéronome 25, 17-19) dans laquelle il nous est ordonné de **nous souvenir** du mal d'Amalek et de l'éradiquer de la surface de la terre.

Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek sur le chemin, à votre sortie d'Égypte. Il te rencontra en chemin, démembra tous les gens affaiblis sur tes arrières ; toi, tu étais las et épuisé, et lui ne craignait pas D.ieu. Ce sera lorsque l'Éternel ton D.ieu t'aura donné le repos de tous tes ennemis alentour, dans le pays que l'Éternel ton D.ieu te donne en héritage pour l'occuper, tu effaceras le souvenir d'Amalek de dessous les cieux, ne l'oublie point.

Haftara Vayikra en bref Esaïe 43:21 -44:23

La haftara de cette semaine commence par une réprimande aux Israélites pour avoir abandonné le service sacrificiel du Temple . Les sacrifices sont également le sujet dominant de la lecture de la Torah de la semaine. Le prophète Isaïe reproche aux Israélites de se détourner de D.ieu et de s'abstenir d'offrir des sacrifices, se tournant plutôt vers l'idolâtrie. D.ieu exhorte le peuple à revenir à Lui, promettant de pardonner ses transgressions, comme à Sa coutume. Le prophète mentionne ensuite la futilité de servir des idoles vides qui peuvent être fabriquées par des artisans mais "ne voient ni n'entendent ni ne savent..." La haftara se termine par l'enjonction de D.ieu de toujours se souvenir de lui et de revenir à lui.



MICHTÉDE POURIM

**LE JEUDI 17 MARS À 17H30
CONCOURS DE DÉGUISEMENT POUR ENFANTS**

PRIX: CARTE AMAZON DE \$100, \$75, \$50

TOMBOLA PRIX: 2 BILLETS HOCKEY, APPLE AIRPODS, TABLETTE SAMSUNG GALAXY, BROUSSE A DENT ELECTRIQUE

PROFESSIONNEL, MACHINE A CAFÉ NESPRESSO

SOUPER - MUSIQUE - JEUX ET SURPRISES

P.A.F: \$36.00 (ENFANTS: 18.00) - \$48.00 (NON MEMBRE)

RÉSERVEZ AU 514 747-4530 / 514 969-7084

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes
825 Gratton, Ville Saint- Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Design et Graphisme: Roland Harari
T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca
Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de mes chers parents
Ovadia ben Merav Harari Z"L et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"L